

## AVIS PUBLIC

### CHANGEMENT DU LIEU DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUILLET 2024

PRENEZ AVIS que lors de la séance régulière du conseil municipal de la Ville de Repentigny tenue le mardi 11 juin 2024, il a été résolu de changer le lieu où doit se tenir la séance prévue le mardi 9 juillet 2024. Ainsi, elle se tiendra à compter de **19 h 30 au parc de l'Île Lebel**, situé au 396, rue Notre-Dame. En cas d'intempéries, cette rencontre se tiendra comme cela était prévu au calendrier des séances du conseil municipal, à la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 435, boulevard Iberville. Le cas échéant, la décision sera affichée sur le site Web de la Ville la veille de la tenue de l'événement.

Donné à Repentigny, ce 13<sup>e</sup> jour du mois de juin 2024.

Le greffier,



Me Marc Giard, avocat, OMA